CGT éduc-action / SNEP-FSU SNES-FSU SNUEP-FSU / SUD éducation

Pascal Diard est enseignant certifié en Histoire-Géographie au lycée Suger à Saint-Denis (93), militant syndical à Sud éducation et animateur du GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle), et à ce titre il met en place des projets, des actions de formation et des pratiques pédagogiques alternatives.

Rappel des faits :

- En mars 2009, un Inspecteur général remet contre Pascal Diard un rapport à charge rendant compte de façon déformée de la séance observée ; ce rapport se terminait par ces formules lapidaires :« Pascal Diard doit mettre « fin à une attitude éthiquement indigne et à un comportement pédagogiquement scandaleux », et « dans l'intérêt des élèves et du service, une réorientation professionnelle de M. Diard s'impose. »
- A la suite de ce rapport, Pascal Diard est convoqué le 18/05/09 par le DRH du rectorat de Créteil. Il est accompagné par une collègue élue du CA mandatée par ses collègues du lycée Suger et par deux commissaires paritaires SNES et SUD éducation.
- Au cours de cet entretien, le DRH demande à Pascal Diard de contacter le directeur du CRDP pour un « éloignement temporaire » de ses classes. Le directeur du CRDP lui propose alors une mission de secrétaire d'édition de la revue « Education et management », revue à destination des chefs d'établissements. Pascal Diard envoie un mail où il se déclare prêt à accepter cette proposition sous réserve d'une garantie de conserver son poste au lycée Suger.
- Mercredi 10/06/09, Le SNES et SUD éducation reprennent contact avec le DRH sur cette question du maintien de M. Diard sur son poste de Suger. Le DRH leur annonce alors que la proposition de mission au CRDP est devenue caduque et que désormais le dossier de Pascal Diard est traité personnellement par le recteur.

Très inquiets de ce retour en arrière et de ce durcissement du rectorat, nous réaffirmons notre solidarité avec Pascal Diard, enseignant apprécié dans son lycée par ses collègues, ses élèves et leurs parents.

NOUS N'ACCEPTERONS AUCUNE SANCTION CONTRE PASCAL DIARD.

NOM	VILLE	PROFESSION	SIGNATURE